

La CNL condamne les marchands de sommeil

lundi 14 janvier 2019

@cni59-non commercial



11/01/2019 à 9:58



Jeudi 10 janvier, la CNL était en direct sur Sud Radio dans l'émission "Seul Contre Tous" qui avait pour thème "Logement : il faut punir plus durement les marchands de sommeil !".

Suite à l'incendie qui s'est déclaré à Toulouse dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 janvier et qui a fait plusieurs blessés, Alain Gaulon, Secrétaire Confédéral de la CNL, est intervenu pour condamner durement les marchands de sommeil.

Pour écouter l'émission, cliquez [ici](#).